

Sujet : [INTERNET] enquete publique "Quatre Chemins
De : Louis Sylvestre -lsylvest@orange.fr
Date : 21/11/2021 16:53
Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Cordialement

-Numérotation_20211118.ppt

Contribution à l'enquête publique du projet éolien « Les Quatre Chemins » sur les communes de Balledent et Châteauponsac

À l'attention de M. le Président de la Commission d'Enquête

NOM, Prénom: Louis, Sylvette


Adresse: 4 B, Fbg du Nouvénin

Code postal: 87390 Ville: CHATEAUPONSAC

Je m'oppose à ce projet et demande aux autorités compétentes de refuser l'autorisation de son implantation en raison de :

- La saturation du territoire par une multitude de projets éoliens dont celui-ci fait partie qui transforment l'équilibre d'une campagne préservée avec un mitage industriel portant atteinte à son attractivité (tourisme et nouveaux habitants).
- La trop grande proximité des habitations induisant des nuisances sonores et visuelles portant atteinte au cadre de vie de la population.
- L'atteinte au paysage bocager accueillant une biodiversité préservée (champs-sous-fis, oliviers, destruction des milieux naturels) qui caractérise ce territoire.
- L'atteinte aux monuments historiques et aux sites remarquables de ce pays.
- La perturbation d'un important couloir migratoire
- La perte de valeur des biens immobiliers

Commentaire éventuel :
Pourriez vous préciser quels sont les éléments révisables de l'article et où ils le sont? D'autre part, quels sont les débris causés par la fibre de verre aux sols qui y sont exposés? Comment vas enlever le sol après l'arrêt de l'éolienne?

Fait à Châteauponsac le 15/11/2021 Signature 

-Numérotation_20211118 (2).ppt

Contribution à l'enquête publique

du projet éolien « Les Quatre Chemins »
sur les communes de Baliedent et Châteauponsac

À l'attention de M. le Président de la Commission d'Enquête

NOM, Prénom : VAN HOUMISSEU Florent

Adresse : 42 Pg des Maustien

Code postal : 21290 Ville : Châteauponsac

Je m'oppose à ce projet et demande aux autorités compétentes de refuser l'autorisation de son implantation en raison de :

- La saturation du territoire par une multitude de projets éoliens dont celui-ci fait partie qui transforment l'équilibre d'une campagne préservée avec un mitage industriel portant atteinte à son attractivité (tourisme et nouveaux habitants).
- La trop grande proximité des habitations induisant des nuisances sonores et visuelles portant atteinte au cadre de vie de la population.
- L'atteinte au paysage bocager accueillant une biodiversité préservée (chouves-souris, oiseaux, destruction des milieux naturels) qui caractérise ce territoire.
- L'atteinte aux monuments historiques et aux sites remarquables de ce pays.
- La perturbation d'un important couloir migratoire
- La perte de valeur des biens immobiliers

Commentaire éventuel :

Fait à Châteauponsac le 19-11-21

Signature 